



Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE 04 91 34 89 28 06 80 13 44 28

jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr http://www.siaes.com



Syndicat - national - Indépendant de l'Enseignement du Second degré
Fédération Autonome de l'Éducation Nationale



Rentrée scolaire 2015 : se mobiliser pour que l'École continue d'instruire.

L'équipe du **SIAES** (Aix-Marseille) et du **SIES** (national) vous souhaite la meilleure rentrée scolaire possible dans un contexte marqué par l'aggravation des conditions de travail, les attaques contre la laïcité et la mise en œuvre de réformes délétères pour l'école républicaine.

Cette année encore, vous pourrez compter sur le dévouement des responsables et des élu(e)s du **SIAES - SIES / FAEN** qui seront à vos côtés pour vous écouter, vous informer et assurer une défense individuelle et collective de qualité.

Le **SIAES** et le **SIES** sont pleinement conscients du caractère particulièrement pénible de cette rentrée pour une importante partie de la profession (affectation loin du domicile familial ; service partagé sur plusieurs établissements, parfois dans des communes très éloignées les unes des autres ; manque ou absence de prise en compte par l'administration de l'état de santé des personnels ; emploi du temps « à trous » ; autoritarisme de certains chefs d'établissement ; pressions des parents d'élèves ...). Nous poursuivrons nos actions pour dénoncer de telles situations et améliorer les conditions d'exercice des enseignants et des CPE.

Le **SIAES - SIES** et leur fédération autonome, la **FAEN**, poursuivront leur combat contre la pseudo-refondation de l'école républicaine de Vincent Peillon, activement soutenue par les syndicats réformistes (SGEN, UNSA, SNALC), et contre sa conséquence directe, la réforme du collège de Najat Vallaud-Belkacem.

Au sein de l'intersyndicale nationale et académique, le **SIAES - SIES** et la **FAEN** appelleront très prochainement à une grève et à une manifestation nationale pour obtenir l'abrogation des textes relatifs à cette réforme du collège. Le **SIAES - SIES** vous proposera également des actions complémentaires.

Le **SIAES - SIES** revendique toujours l'abrogation de la loi Peillon de juin 2013 « d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République » et des « décrets Peillon - Hamon ». Nous demandons la reprise de discussions pour aboutir à une véritable refondation de l'école républicaine.

Les projets du gouvernement et les « chantiers » que la ministre compte désormais ouvrir (nouvelle réforme du lycée dans la continuité de la réforme du collège, réforme de l'évaluation des enseignants, réforme de l'évaluation des élèves ...) laissent augurer d'autres désaccords profonds. Le **SIAES - SIES** s'opposera en effet à toute nouvelle contre-réforme conduisant à une énième baisse des exigences scolaires et disciplinaires et à la poursuite du nivellement par le bas. Le syndicat indépendant ne tolérera pas la poursuite de la dénaturation du métier de professeur.

Nous refusons de devenir des animateurs socio-culturels !

Le **SIAES - SIES / FAEN**, qui n'a jamais trahi ses mandats, rappelle que la mission centrale des enseignants est d'instruire les élèves dont ils ont la charge.

La paupérisation des fonctionnaires est intolérable. Le **SIAES - SIES / FAEN** rappelle le caractère urgent et impératif d'une revalorisation significative du traitement des enseignants et CPE. Cela passe par l'augmentation du point d'indice (gelé depuis 2010) et la revalorisation des grilles indiciaires des différents corps.

Les attaques régulières conduites contre le **SIAES - SIES** par des syndicats très fortement marqués politiquement, la désinformation, la calomnie, voire les menaces, n'ont pas entravé la progression du syndicalisme indépendant, bien au contraire ! En effet, le **SIAES** enregistre année après année, depuis sa création en 1998, un nombre d'adhérents en constante progression (augmentation de 10 % en 2014-2015 par rapport à l'année scolaire précédente).

Lors des élections professionnelles de décembre 2014 qui établissent la représentativité des syndicats pour la période 2014-2018, le **SIAES** a fortement progressé, conforté sa position de deuxième syndicat de l'académie et doublé son nombre d'élu(e)s en CAPA.

Le **SIAES - SIES / FAEN** regroupe des adhérent(e)s aux idées politiques différentes, mais qui partagent les mêmes revendications professionnelles et syndicales. Nous rappelons que l'indépendance idéologique inscrite dans les statuts et le règlement intérieur du **SIAES - SIES** implique que les dirigeants du **SIAES - SIES** ne doivent exercer aucune responsabilité que ce soit dans un parti politique ou une association assimilée. Comme chacun peut le constater, le **SIAES - SIES** traite exclusivement, dans ses publications et au cours de ses réunions, de sujets en relation avec l'École et la profession enseignante. Le fonctionnement du **SIAES - SIES** repose exclusivement sur les cotisations perçues. Le **SIAES - SIES** ne bénéficie d'aucune subvention publique ou privée et refuse les ressources publicitaires.

Le **SIAES - SIES / FAEN** a besoin de l'aide et de la participation du plus grand nombre pour poursuivre ses actions. Nous invitons tous les professeurs qui partagent nos revendications et notre volonté de séparer l'action syndicale professionnelle des logiques partisans des partis politiques à rejoindre et renforcer le syndicalisme indépendant en réglant leur cotisation syndicale 2015-2016 au **SIAES - SIES**.

Le SIAES - SIES, LE syndicat INDÉPENDANT. Syndicat académique, national, fédéré. DEUXIÈME SYNDICAT de l'académie tous corps confondus.

- Deuxième syndicat pour les Professeurs Agrégés.
- Deuxième syndicat pour les Professeurs Certifiés.
- Deuxième syndicat pour les Professeurs d'EPS.
- Quatrième syndicat pour les Professeurs de Lycée Professionnel.



LE syndicat INDÉPENDANT. DEUXIÈME SYNDICAT DE L'ACADÉMIE ACADÉMIQUE avec le SIAES NATIONAL avec le SIES FÉDÉRÉ au sein de la FAEN EXPÉRIMENTÉ avec ses élu(e)s et responsables REPRÉSENTATIF par ses résultats aux élections

A l'issue des élections professionnelles 2014, le **SIAES** atteint des scores historiques et double son nombre d'élu(e)s.

Le **SIAES** poursuit sa progression, conforte sa position de deuxième syndicat de l'académie et double son nombre de commissaires paritaires qui passe à 12. Le **SIAES** est encore plus fort, notre équipe est encore plus nombreuse pour vous informer, vous conseiller et vous défendre. Le **SIAES** siège également au Conseil Académique de l'Éducation Nationale et au Conseil Académique Consultatif de la Formation Continue.

Ces résultats ont fait l'objet d'une publication officielle sur le site du ministère.

Élections professionnelles 2014 : Résultats académiques globaux pour le second degré

Tous corps (personnels titulaires) :
 Agrégés, Certifiés et AE, Professeurs et CE
 d'EPS, PLP, CPE, PEGC, CO-Psy.

Syndicat	Rang	% 2014
SNES + SNEP + SNUJEP	1 ^{er}	43,35%
SIAES - FAEN	2^{ème}	13,38%
SNETAA-FO + SNFOLC	3 ^{ème}	12,57%
SE-UNSA	4 ^{ème}	8,18%
CGT	5 ^{ème}	7,01%
SNALC-FGAF	6 ^{ème}	5,29%
SGEN-CFDT	7 ^{ème}	5,23%
SUD EDUCATION	8 ^{ème}	4,99%

AGRÉGÉS	% 2014	CERTIFIÉS	% 2014
SNES-FSU	49,38 %	SNES-FSU	48,22 %
SIAES	15,35 %	SIAES	15,51 %
SNALC-FGAF	11,78 %	SN-FO-LC	9,18 %
SGEN-CFDT	6,59 %	SUD	6,94 %
SN-FO-LC	5,35 %	SNALC-FGAF	6,49 %
SUD	5,27 %	SE-UNSA	5,76 %
SE-UNSA	4,03 %	SGEN-CFDT	4,11 %
CGT	2,25 %	CGT	3,79 %

EPS	% 2014
SNEP-FSU	76,85 %
SIAES	15,73 %
SE-UNSA	5,79 %
SN-FO-LC	1,63 %

PLP	% 2014
SNETAA-FO	38,31 %
CGT	26,63 %
SE-UNSA	15,08 %
SIAES	7,54 %
SGEN-CFDT	5,30 %
SNUJEP-FSU	4,76 %
SUD	2,38 %

L'équipe de Commissaires Paritaires et responsables SIAES - FAEN à votre disposition

Agrégés : Denis ROYNARD - Marie Françoise LABIT - Nathalie BEN SAHIN REMIDI - Geneviève DAVID
Certifiés : Jean-Baptiste VERNEUIL - Fabienne CANONGE - Jessyca BULETE

Virginie VOIRIN VERNEUIL - Thomas LLERAS - Fabienne BAZZICONI

EPS : Jean-Luc BARRAL - Marie-Christine GUERRIER Coresponsable EPS : Christophe CORNEILLE
Responsables PLP : Eric PAOLILLO - Virginie VITALIS

Elus au Conseil Académique de l'Éducation Nationale : Jean Baptiste VERNEUIL - Christophe CORNEILLE
Elus au Conseil Académique Consultatif de la Formation Continue : Eric PAOLILLO - Fabienne CANONGE

FICHE de SUIVI SYNDICAL 2015-2016

pour les COMMISSIONS PARITAIRES ADMINISTRATIVES

Présent par ses élu(e)s dans les groupes de travail et les commissions paritaires académiques où est gérée votre carrière, le **SIAES - FAEN**, deuxième syndicat de l'académie, vous propose ses services.



Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire
Aix-Marseille

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE 04 91 34 89 28 06 80 13 44 28
jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr http://www.siaes.com



Si vous souhaitez que nous suivions votre dossier et être informé(e) de votre résultat, veuillez nous retourner la présente fiche, dûment complétée et **accompagnée - si vous n'êtes pas adhérent(e) - de 2 timbres à 0,76 €.**

N'hésitez pas à joindre un courrier, si nécessaire, pour tout renseignement, information, aide...

Nous vous remercions par avance pour votre confiance.

Fiche à renvoyer à :

VERNEUIL Jean Baptiste (S.I.A.E.S.) 6 Rue Maréchal Fayolle 13004 MARSEILLE

Mme M. NOM (en majuscules)

Prénom : Nom de jeune fille :

Date de naissance :/...../..... Situation familiale : Enfants :

Adresse personnelle :

Commune : Code postal :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Courrier électronique :@.....

Le courrier électronique est important pour recevoir les publications et communiqués du SIAES - SIES / FAEN

Professeur Discipline :

Corps : Agrégé Stagiaire

Certifié, A.E

Professeur d'EPS ou CE d'EPS

PLP

PEGC

MA / Contractuel / Vacataire

CPE

CO-Psy

Autres cas (préciser)

Echelon : Classe normale Hors classe Depuis le :/...../.....

Note pédagogique :/ 60 Note administrative :/ 40 Note globale :/ 100

Poste fixe Etablissement : Commune :

TZR Zone :

Etablissement de rattachement : Commune :

ou AFA : Commune :

COMMISSIONS CONCERNEES :

Cochez la ou les commissions qui vous intéressent

Avancement d'échelon Hors classe / classe exceptionnelle Congé formation professionnelle

Révision de note administrative Changement de corps (liste d'aptitude) préciser type d'intégration

Mutation nationale (INTER) Mutation académique (INTRA) Carte scolaire (traité à l'INTRA)

REP+ / REP / ex APV, ZEP Poste adapté, aménagement de poste ... Phase d'ajustement TZR

Cadre réservé aux commissaires paritaires.

En vertu des articles 27 et 34 de la loi du 6/1/78 vous acceptez, en remplissant cette fiche, de fournir au S.I.A.E.S. les informations nécessaires à l'examen de votre carrière et lui demandez, en retour, de vous communiquer les informations vous concernant et auxquelles il aura accès par ses élus, commissaires paritaires. Vous l'autorisez, de ce fait, sauf demande contraire de votre part, à faire figurer ces informations dans ses fichiers, sous réserve des droits d'accès et de rectification prévus par la loi.

Adhérent(e) au S.I.A.E.S. Non adhérent(e) au S.I.A.E.S. Date :/...../..... Signature :



**Syndicat Indépendant Académique
de l'Enseignement Secondaire
Aix-Marseille**



Bulletin d'adhésion

Madame Monsieur

Bulletin d'adhésion également téléchargeable sur <http://www.siaes.com>
ou envoyé sur simple demande.

NOM (en majuscules) : Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance :/...../..... Situation familiale : Enfants :

ADRESSE :

Commune : Code postal :

Tél. fixe : Tél. portable :

Courriel :@.....

Le courriel est important pour recevoir les publications et communiqués du **S.I.A.E.S.**

Discipline :

Corps : Classe normale Hors classe Échelon :

POSTE FIXE Établissement :

Commune :

TZR Zone de remplacement :

Établissement de rattachement :

Affectation à l'année :

Retraité(e) Stagiaire Autre situation

Cotisation de euros, réglée le/...../..... par chèque bancaire CCP

Signature :

Libeller le chèque à l'ordre du **S.I.A.E.S.** CCP 12 999 99 G
et l'adresser, avec cette fiche, à la trésorière :
Virginie VERNEUIL 6 Rue Maréchal Fayolle 13004 Marseille

*N'hésitez pas à joindre un courrier, si nécessaire,
pour tout renseignement, information, aide...*

Il n'est jamais trop tard pour adhérer au **SIAES!**

La cotisation court sur 365 jours.

En réglant votre cotisation en septembre 2015,
vous serez adhérent(e) jusqu'en septembre 2016.

Cotisations 2015 / 2016	Classe normale		Hors classe
	1 ^{er} au 6 ^{ème} échelon	7 ^{ème} au 11 ^{ème} échelon	
Chaires supérieures	112 €		
Agrégés	84 €	108 €	112 €
Certifiés, PLP, Prof. et CE d'EPS, CPE, PEGC, AE	72 €	95 €	99 €
STAGIAIRES : 35 € RETRAITÉS : 32 € MA - Contractuels : 48 € Vacataires, Ass éduc/péda : 32 €			

Tarif couple : Remise de 50% sur la cotisation la plus basse.

Mi-temps : 3/4 de la cotisation.

Possibilité de paiement fractionné :

Envoyer 2 chèques ensemble, date d'encaissement souhaitée inscrite au verso (voire exceptionnellement 3, 4 ou 5 chèques en cas de difficultés financières).

Impôts : Crédit d'impôt de 66 % du montant de la cotisation (déduction ou crédit si non imposable). Reçu fiscal établi dès l'adhésion enregistrée.

LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR L'ANNÉE 2015 EST DE 66 % :

une cotisation de **32,00 €** ne vous coûte réellement que **10,88 €**
une cotisation de **35,00 €** ne vous coûte réellement que **11,90 €**
une cotisation de **48,00 €** ne vous coûte réellement que **16,32 €**
une cotisation de **72,00 €** ne vous coûte réellement que **24,48 €**
une cotisation de **84,00 €** ne vous coûte réellement que **28,56 €**

une cotisation de **95,00 €** ne vous coûte réellement que **32,30 €**
une cotisation de **99,00 €** ne vous coûte réellement que **33,66 €**
une cotisation de **108,00 €** ne vous coûte réellement que **36,72 €**
une cotisation de **112,00 €** ne vous coûte réellement que **38,08 €**

À comparer avec ce que vous demandent les autres syndicats !!!

La cotisation ouvre droit aux services du **SIAES** (deuxième syndicat de l'académie), du **SIES** (syndicat national) et de la **FAEN** (fédération nationale), à l'envoi des « *Courriers du S.I.A.E.S.* » et « *Lettres du SIAES* », régulièrement publiés et aux numéros spéciaux (« *Spécial Mutation* », guide TZR, EPS, ...).

Le **SIAES - SIES / FAEN** se veut enfin un syndicat **PROCHE** des personnels, à leur écoute et à leur disposition, à tout moment (nous communiquons nos numéros personnels aux adhérents), 7 jours sur 7 (y compris durant les vacances), de 8h00 à 20h00, par téléphone et, en permanence, par mail.